

LA FOLIE DU MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Retour et analyse sur une étude de Jacques Berthelot, Mathieu Gerbault nous détaille les grandes lignes d'un accord en cours de négociation dont les conséquences peuvent être gigantesques.

Quels enjeux à quelle échéance ?

La zone de libre-échange transatlantique est un projet de traité commercial entre les États Unis et l'Union Européenne prévu pour 2015. L'objectif étant « d'éliminer tous les droits sur le commerce bilatéral, avec l'objectif commun de parvenir à une élimination substantielle des droits de douane dès l'entrée en vigueur et une suppression progressive de tous les tarifs les plus sensibles dans un court laps de temps ». **Ce traité entraînerait un séisme économique, social, environnemental et politique sans précédent** (Cf. [analyse de Jacques Berthelot](#)). C'est une perspective suicidaire, totalement opposée au développement durable que le mandat prétend se fixer comme objectif, un mensonge évident pour mieux faire passer le seul objectif réel d'ouverture totale des marchés dans le seul intérêt des multinationales et des marchés financiers.

Cet Accord est connu sous l'acronyme **TAFTA** (TransAtlantic Free Trade Area, qui désigne initialement la Zone de libre-échange – Area, et par extension l'accord Agreement). Mais son sigle correct est **TTIP** (Transatlantic Trade and Investment Partnership) nommé en France **PTCI** (Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement) ou nommé encore par les altermondialistes Grand Marché Transatlantique (**GMT**)

Quels impacts au Nord ?



Concernant l'impact de ces négociations sur l'agriculture, la Commission déclare que « l'Europe gagnerait sans contexte à exporter davantage aux États Unis les denrées alimentaires de haute qualité qu'elle produit. Actuellement certains produits alimentaires européens sont soumis à des droits de douane élevés [...] et leur suppression contribuera à accroître le volume des exportations de l'Union vers les États-Unis ».

Tout d'abord il faut savoir que cette argument économique est infondé, voire inexact. Le rapport du CEPR (Centre for Policy Research), basé sur une méthodologie pseudo scientifique douteuse (les Modèles de Calculs d'Equilibre Général), considère à tort que les droits de douanes sont à l'avantage des USA. En détaillant l'état des échanges transatlantiques de denrées agricoles et alimentaires, Jacques Berthelot de l'association SOLIDARITÉ nous démontre que les Droits de Douane des USA sont déjà très inférieurs à ceux de l'UE. Même les industries agroalimentaires de l'UE campent sur des positions défensives et sceptiques sur les réelles possibilités pour exporter davantage. L'agriculture Européenne est en fait la monnaie d'échange pour accéder aux marchés étasuniens des biens industriels et des services, notamment des services publics...

Au-delà du débat technique, notons tout de même que l'après développement a bien du chemin à parcourir dans les instances des autorités communautaires. D'autant que les méthodes offensives de communication autour du développement durable vont oser faire converger libéralisme avec amélioration de l'emploi et de l'environnement, comme c'est déjà mentionné dans l'étude du CEPR ! Un tel accord de libre-échange remettrait totalement en cause l'objectif de faire évoluer l'agriculture européenne vers des modèles plus durables. Il accélérerait un processus de compétitivité (concentration des exploitations, réduction du nombre de fermes et d'actifs agricoles, maintien de l'intensification à outrance) aux conséquences désastreuses pour l'homme et l'environnement.

Quels impacts au Sud ?



Les pays du Sud ne seront pas épargnés par ce traité bilatéral. Comme l'indique Jean Manuel Barroso, « le traité fixerait les normes pour le commerce transatlantique mais également pour le commerce international ». Les traités commerciaux modifient les règles de l'OMC et en font même petit à petit l'instance chargée d'amplifier la dérégulation totale des échanges. Au travers notamment de la règle de « la nation la plus favorisée », les pays tiers vont être contraints d'aligner leur niveau de protection sur les règles édictées dans le traité transatlantique, sans pour autant que les subventions des pays qui le peuvent, y compris des pays émergents, soit remises en cause. Le sous-développement des pays les plus pauvres ne pourra que s'amplifier avec une baisse de leurs recettes fiscales.

Bilan et actions

Le Traité transatlantique est un des plus gros défis géopolitiques que l'UE ait eu à affronter. Couplé à l'accaparement du vivant (eau, terre, semences), ce traité bilatéral affaiblirait la capacité des pays, ou groupe de pays, à ériger des politiques agricoles et alimentaires basées sur l'assouvissement des besoins primaires, avec une agriculture paysanne et nourricière.

Dénonçons ce traité et ses négociations obscures avec vigueur et faisons de la souveraineté alimentaire une réelle alternative politique.

Mobilisez vos structures associatives et institutionnelles jusqu'au **5 Mai** en signant [la lettre de contestation](#) et en envoyant votre signature de groupe et logo à joe@stop-tafta.info

Consulter les analyses de Jacques Berthelot sur le traité Transatlantique :

[La folie d'intégrer l'agriculture dans le PTCI](#)

[Projet d'accord de libre-échange transatlantique UE-USA \(PTCI\)](#)

Mathieu Gerbault, bénévole pour SOLIDARITÉ